



Règlement de la bibliothèque

Fonctionnement de la bibliothèque

La bibliothèque est un lieu où les élèves lisent, étudient et recherchent des informations, c'est donc un lieu de CALME et de SILENCE...

Un grand nombre d'ouvrages sont mis à la disposition des élèves. Encyclopédies, dictionnaires, romans, documentaires, revues (historiques, scientifiques, géographiques, religieuses, littéraires...), romans et bandes dessinées.

Des ordinateurs sont disponibles pour réaliser des **travaux scolaires** uniquement.

Des animations littéraires thématiques sont organisées à certains moments.

Ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte durant certains temps de midi de 12h00 à 12h 45 et de 12h50 à 13h35. Les horaires sont affichés aux **valves** en haut des escaliers.

Règles à respecter pour une ambiance sereine

- Éviter le va-et-vient répétitif.
- Parler à voix basse s'il y a nécessité de parler
- Éteindre les téléphones et les ranger dans les cartables.
- **Manger au réfectoire** (pas de boissons /nourriture).
- Laisser cartable et veste à l'**entrée** de la bibliothèque.
- **Ranger son matériel** avant de partir (livres, chaises, coussins...)



Tout manquement pourra faire l'objet d'une exclusion de la bibliothèque

Le prêt de livres :

- Seuls les **romans** sont empruntables.
- Possibilité de **photocopier** ou d'**imprimer** au prix de **0.04 €**
- Emprunt d'un ou deux livre(s) autorisé(s) pour une durée d'1 mois dès paiement de 5 € de caution (**remboursée** si restitution des livres en **bon état**).
- Possibilité de prolonger la durée de prêt avec l'accord de la bibliothécaire.
- Si remise en retard du livre, payer une amende **d'1€ par semaine de retard**
- Tout livre **perdu** ou **abîmé** doit être **remplacé** ou **remboursé**.



